







Le peintre, la peintre



Jouer avec des couleurs pour obtenir des harmonies parfaites... Les peintres appliquent, sur différents éléments du bâtiment, des peintures, des vernis et également des revêtements muraux. Par leur travail, ils protègent et embellissent les maisons.

Profil de la profession

Les peintres de niveau CFC maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les connaissances, les aptitudes et les comportements ci-après :

- ils s'occupent des travaux préparatoires et des prétraitements, appliquent des couches de peinture, des enduits et des matériaux de structure à l'intérieur et à l'extérieur
- ils posent également des papiers peints, des revêtements et des tissus. Ainsi, ils décorent des bâtiments, des intérieurs et des objets, les caractérisent, les signalent et les protègent des intempéries et des autres influences
- ils analysent les ordres de travail, planifient les travaux et assument des fonctions de conduite de manière responsable
- ils fournissent un travail de qualité, efficace et compétent, en groupe ou de manière autonome. Ils utilisent les matériaux, les machines et les appareils.

Informations sur le cours



Objectif

Obtenir la certification de peintre CFC. Ce certificat fédéral de capacité donne également accès à l'école de chef-fe de chantier peintre, au Brevet fédéral de contremaitre peintre et au Diplôme fédéral de maître peintre.

Conditions d'admission

Pour être admis-e à la certification professionnelle pour adultes, vous devez répondre aux conditions suivantes :

- Être domicilé-e dans le canton de Vaud
- Pour les frontaliers : avoir un emploi dans le canton de Vaud
- Avoir un bon niveau de français, oral et écrit (niveau B1)
- Bénéficier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle, dont 3 ans dans la profession visée, au moment des examens finaux. La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans le calcul des années d'expérience.

Il est également vivement recommandé :

- d'être en emploi ;
- de bénéficier du soutien de son employeur et de son entourage personnel
- d'avoir des connaissances de base en informatique et en mathématiques.

Pour déposer une demande d'admission en Certification professionnelle pour adultes (CPA) auprès du canton de Vaud, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : https://www.vd.ch/prestation-detail/prestation/demander-une-admission-a-la-certification-professionnelle-pour-adultes/

<u>Une fois votre admission validée par le canton</u>, vous pouvez vous inscrire à l'Ecole de la construction.

Certification

Certificat fédéral de capacité de peintre

Frais d'inscription Sous réserve de modification

1^{er} cycle 4'200.- CHF 2^{ème} cycle 4'200.- CHF

Frais d'examens compris

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout cours débuté est entièrement dû.
- La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.
- Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.
- La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.
- Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.

Aide financière Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton

de domicile.

Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.

Durée Deux cycles de formation répartis sur deux semestres, pour un total de 328

périodes.

Deux samedis par mois + un cours du soir par semaine + une semaine

complète par cycle.

Dates 1er cycle : d'août à décembre

2^{ème} cycle : de janvier à mai

Examens en mai-juin à la fin du 2ème cycle.

Délai d'inscription DGEP - 28 avril 2023

Ecole de la construction - 15 juin 2023

Renseignements et inscriptions

Coordonnées en bas de la page.

Pour des personnes employées dans une entreprise coopératrice à la

Fédération vaudoise des entrepreneurs :

Exemple d'aide financière

Total des coûts d'écolage 8'400.- CHF

A titre d'indication sous réserve de modification

Total d'aides paritaires 2'140.- CHF

Total de l'aide cantonale 5'500.- CHF

A charge de l'étudiant 760.- CHF

Contenus de la formation



Thèmes	Branches	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	Total
Travail pratique	Application de crépi Application de dispersion Application de peinture d'une masse d'égalisation et d'un crépi Application de peinture dispersion Application de peinture émail Application de peinture sur plafond Diverses techniques décoratives Explication sur l'EPP Giclage d'un radiateur Pose de papier-peint à raccord droit Pose de revêtements Pose de Variovlies Préparation des fonds Réalisation de l'EPP Recherche de teinte	40	40	80
Connaissances professionnelles	Calcul professionnel Technologie Technologie appliquée	64	64	128
Culture générale	Français Education civique Connaissances commerciales	60	60	120
	Total du nombre de périodes Sous réserve de modification	164	164	328